

N.º 316 Du 10 prairial an 10

LAISSEZ passer librement *Jacques Viret*
natif d' *Calayrols Vichard* domicilié à *id* municipalité
d' *id* département d' *le Cantal* âgé de *47* ans, taille
d' *un M. 59 3/4 M* cheveux *et* sourcils *noirs gris* yeux *roux*
front *ovale* nez *aquilin* bouche *moyenne* menton *faible* visage
allant en Lyoagne inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.º *—*
souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour *11* décades seulement, pour sortir du territoire de la République.
Délivré d'après l'avis approbatif de *de main de la Capelle Vichard* demeurant
en date du *8 de ce mois* et sur l'attestation du citoyen *Antoine Dandurand* demeurant
à *St Paul des Landes* et du citoyen *Antoine Chablat* demeurant à
à *Avillan* lesquels ont signé avec nous. *et led Viret*

Chablat *Antoine Dandurand* *Viret*

N.º 317 Du 2 jour

LAISSEZ passer librement *Gerard Rautier*
natif d' *St Paul des Landes* domicilié à *id* municipalité
d' *id* département d' *le Cantal* âgé de *16* ans, taille
d' *un M. 5 1/2 M* cheveux *et* sourcils *blonds* yeux *roux*
front *convuls* nez *moyen* bouche *petite* menton *roulé* visage
ovale marqué de petits points inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.º *—*
allant en Lyoagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour *11* décades seulement, pour sortir du territoire de la République.
Délivré d'après l'avis approbatif de *l'adjoint de main de St Paul* demeurant
en date du *9 de ce mois* et sur l'attestation du citoyen *Antoine Dandurand* demeurant
à *St Paul des Landes* et du citoyen *Antoine Chablat* demeurant à
à *Avillan* lesquels ont signé avec nous. *et led Rautier*

Chablat *Antoine Dandurand*
Gerard Rautier

N.º 318 Du 2 jour

LAISSEZ passer librement *Antoine Chauvy né le 21 janvier 1782*
natif d' *Cloubinet* domicilié à *Uzauze* municipalité
d' *id* département d' *le Cantal* âgé de *20* ans, taille
d' *un M. 1 7/8 M* cheveux *et* sourcils *châtains foncés* yeux *roux*
front *arrondi* nez *moyen* bouche *moyenne* menton *fourchu* visage
ovale inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.º *—*
allant en Lyoagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour *11* décades seulement, pour sortir du territoire de la République.
Délivré d'après l'avis approbatif de *de main de Uzauze* demeurant
en date du *présent jour* et sur l'attestation du citoyen *Antoine Delort* demeurant
à *Avillan* et du citoyen *Antoine Chablat* demeurant à
à *Avillan* lesquels ont signé avec nous. *Antoine Chauvy né le 21 janvier 1782*

Delort *Chablat*